



Lyon, le 05/12/2016

LES ÉCHOS CFDT

CAP des 22/11/2016, 25/11/2016

Les CAP du 07/11/2016 avait été boycottées par les organisations syndicales car l'administration n'a pas respecté ses engagements : priorisation des agents par Délégation alors qu'il avait été indiqué que cela se ferait à l'échelle de la collectivité et trop grand nombres d'agents priorisés (<< le choix du prince >>)

Malgré ce boycott, pour les CAP B les listes présentées en report de CAP le 25/11/2016 sont identiques.

Vous comprendrez pourquoi les OS ont voté contre.

1. CAP A

Groupe 5 :

Avancement au grade de psychologue hors classe :

Nombre d'agents remplissant les conditions : 2. Ratio à 100% Nombre d'agents retenus : 2
Vote pour à l'unanimité ↗ Avis favorable

Avancement au grade de sage femme de classe exceptionnelle :

Nombre d'agents remplissant les conditions : 2. Ratio à 100% Nombre d'agents retenus : 2
Vote pour à l'unanimité ↗ Avis favorable

Avancement au grade d'infirmier en soin généraux de classe supérieure :

Nombre d'agents remplissant les conditions : 6. Ratio à 100% Nombre d'agents retenus : 5
DSH : 5
Vote pour à l'unanimité ↗ Avis favorable

Avancement au grade d'infirmier en soin généraux hors classe :

Nombre d'agents remplissant les conditions : 16. Ratio à 100% Nombre d'agents retenus : 10
DGR : 2 DSH : 8
Vote pour à l'unanimité ↗ Avis favorable

Avancement au grade de puéricultrice de classe supérieure :

Nombre d'agents remplissant les conditions : 16. Ratio à 100% Nombre d'agents retenus : 14
DSH : 14
Vote pour à l'unanimité ↗ Avis favorable

Avancement au grade de puéricultrice hors classe :

Nombre d'agents remplissant les conditions : 28 Ratio à 30% Nombre d'agents retenus : 9
DSH : 9
Vote contre : 8 (CGT, CFTC, CFDT) pour 7 : (CGC et administration) et 1 abstention (CGC)
↗ Avis favorable

Avancement au grade de conseiller socio-éducatif supérieur :

Nombre d'agents remplissant les conditions : 7 Ratio à 100% Nombre d'agents retenus : 6
DSH : 6

Vote pour : 12 (CGC, CFDT, administration) abstention 6 : (CGT et CFTC) ↗ Avis favorable

Avancement au grade d'attaché principal :

Nombre d'agents remplissant les conditions : 37. Ratio à 30% Nombre d'agents retenus : 12 dont 2 examens professionnels

DEES : 1, DGR : 4, DSH : 5 DDUCV : 1 DTP : 1

Vote contre : 8 (CGT, CFTC, CFDT) pour 8 : (CGC et administration) voix prépondérante du Président
↗ Avis favorable

Les organisations syndicales ont obtenu une nomination supplémentaire.

Avancement au grade d'ingénieur principal :

Nombre d'agents remplissant les conditions : 49. Ratio à 30%. 15 possibilités Nombre d'agents retenus : 15

DEES : 3, DGR : 3, DSH : 0 DDUCV : 8 DTP : 1

Vote pour : 14 (CGT, CGC, CFDT et administration), abstention : 1 (CFTC)
↗ Avis favorable

Groupe 6 :

Avancement au grade de médecin de 1^{ère} classe :

Nombre d'agents remplissant les conditions : 4. Ratio à 100 %. Nombre d'agents retenus : 4

Les organisations syndicales ont obtenu une nomination supplémentaire.

Vote pour à l'unanimité

↗ Avis favorable

Avancement au grade de médecin hors classe :

Nombre d'agents remplissant les conditions : 43, le ratio à 30% donne 13 possibilités.
13 agents retenus dont 12 priorisés.

Vote pour à l'unanimité.

↗ Avis favorable

Avancement au grade de directeur territorial :

Nombres d'agents remplissant les conditions : 70, le ratio à 30% donne 21 possibilités de nomination.
15 agents sont retenus (contre 13 proposés initialement par l'administration)
DEES : 4 dont 3 priorisés, DGR 5 dont 4 priorisés DTP : 1 priorisé, DSH : 4 dont 1 priorisé, DDUCV : 1 priorisé.

Les organisations syndicales ont obtenu des nominations supplémentaires.

Vote pour à l'unanimité

↗ Avis favorable

Avancement au grade d'administrateur hors classe :

Nombre d'agents remplissant les conditions : 1 DEES.

Vote pour à l'unanimité

↗ Avis favorable

Avancement au grade d'Ingénieur en chef de classe normale :

Nombre d'agents remplissant les conditions : 134 le ratio à 30% donne 41 possibilités de nomination.
8 agents sont retenus.

DGR : 2 priorisés, DDUCV : 5 priorisés

Les organisations syndicales sont contre la priorisation effectuée par l'administration et estiment que des agents occupants des postes importants auraient pu être promus.

Vote contre : 6 (dont 4 (CGT, CFDT, CGT) et 2 administration) Vote pour : 2 ↗ **Avis défavorable**

Avancement au grade d'Ingénieur en chef de classe exceptionnelle :

Nombre d'agents remplissant les conditions : le ratio à 15% donne 3 possibilités de nomination.
2 agents sont retenus.

DEES : 1 DGR : 1

Les organisations syndicales sont contre la priorisation effectuée par l'administration et estiment que des agents occupants des postes importants auraient pu être promus.

Vote : contre : 4 (CGT, CFDT, CGC) Vote pour : 5 (administration) ↗ **Avis favorable**

2. CAP B

Avancement au grade de technicien territorial principal de 2^{ème} classe :

Nombres d'agents remplissant les conditions : 55, le ratio donne 22 possibilités de nomination mais il n'y a que 2 réussites d'examen professionnel pris en compte (1 agent ayant réussi l'examen professionnelle n'avait pas 6 mois d'ancienneté dans la collectivité au 01/01/2016 et 1 agent a un avis défavorable circonstancié) donc seulement 8 nominations possible : 1 à la DGR priorisé, 1 à DSH priorisé, 5 à la DDUCV : 2 réussites d'examen, 3 priorisés.

VOTE : contre : 6 (CFDT, CGT, CGC) pour : 5 (administration)

↗ **Avis défavorable**

Avancement au grade de technicien territorial principal de 1^{ère} classe :

Nombres d'agents remplissant les conditions : 85, le ratio donne 35 possibilités de nomination, il y a 20 réussites d'examen professionnelle pris en compte (1 agent a un avis défavorable circonstancié). 8 à la DGR (2 réussites examen professionnelle et 6 à l'ancienneté), 2 à la DSH (1 réussite examen professionnelle et 1 priorisé), 22 à la DDUCV (14 réussites examen professionnelle, 6 priorisés et 1 à l'ancienneté), 0 à TP, 3 à la DEES (3 réussites examen professionnelle, 1 priorisé).

VOTE : contre : 6 (CFDT, CGT, CGC) pour : 5 (administration)

↗ **Avis défavorable**

En CAP B, nous tenons aussi à vous signaler que nous avons été choqué par l'attitude des représentants du personnels élus de la CGC qui ont eu une attitude de manager agent de la collectivité et non de représentant du personnel. Du fait de leur intervention un agent ayant réussi l'examen pro et ayant un avis défavorable du manager en date d'octobre 2016 alors qu'il avait eu un avis favorable en juin 2016 n'a pas été nommé du fait de l'intervention de la CGC et a privé ainsi une possibilité de nommer 3 autres agents à l'ancienneté.

La CAP de catégorie C a été reportée et aura lieux normalement le 16 décembre un écho spécial sera fait à cette occasion.